



Ville
d'Estérel

AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances – 2024

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 25 octobre 2024, la résolution numéro 2024-10-154 afin de modifier le calendrier des séances 2024 comme suit :

Vendredi 19 janvier 2024	17 h 00	Lundi 22 juillet 2024	17 h 00
Vendredi 23 février 2024	17 h 00	Lundi 19 août 2024	17 h 00
Lundi 18 mars 2024	19 h 00	Lundi 23 septembre 2024	17 h 00
Lundi le 15 avril 2024	17 h 00	Vendredi 25 octobre 2024	17 h 00
Vendredi 17 mai 2024	17 h 00	Vendredi 22 novembre 2024	17 h 00
Lundi 10 juin 2024	17 h 00	Lundi 16 décembre 2024	17 h 00
		Vendredi 20 décembre 2024	

Donné à Ville d'Estérel, ce 28^e jour du mois d'octobre 2024.



Karell Morin, greffière

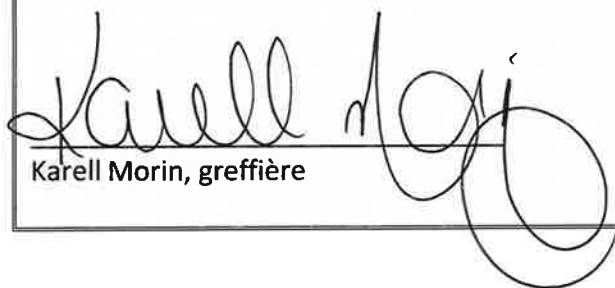


CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussignée, Karell Morin, greffière de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 28 octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour du mois d'octobre 2024.



Karell Morin, greffière